

Offre valable pour une souscription
réalisée du 04 octobre 2018 au 14 novembre 2018 inclus

88€
remboursés

sur l'achat d'un répéteur Wifi,
si vous êtes client Livebox Up, Pack Open Up, Livebox Jet
ou Open Jet

Offres Livebox Up, Pack Open Up, Livebox Jet et Livebox Jet avec un engagement de 12 mois minimum.
Offres Livebox Up et Livebox Jet : frais de résiliation de 50€.

Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

Vérifier que vous avez droit à cette demande :

- ✓ Être client d'une offre Livebox Up, Pack Open Up, Livebox Jet ou Open Jet (xDSL ou Fibre)
- ✓ Avoir acheté sur orange.fr, entre le 04/10/2018 et le 14/11/2018, un Répéteur Wifi d'un montant supérieur ou égal à 89€.
- ✓ Un seul remboursement par abonnement Livebox Up, Pack Open Up, Livebox Jet ou Open Jet

Préparer les pièces justificatives suivantes (copie ou photo) :

- ✓ La dernière facture (les deux premières pages) de votre offre Livebox Up ou Pack Open Up.
- ✓ la facture d'achat Orange de votre Répéteur Wifi, sur laquelle vous aurez entouré la date d'achat (impérativement comprise entre le 04/10/2018 et le 14/11/2018) et le prix d'achat
OU
si vous n'avez pas de facture d'achat de votre répéteur Wifi, la facture (les deux premières pages) de votre offre Livebox Up, Pack Open Up, Livebox Jet ou Open Jet **sur laquelle apparaît l'achat du Répéteur Wifi.**

Demander votre remboursement directement par internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/2228> ou scannez le QR Code suivant :
- ✓ Sélectionnez votre offre dans la liste proposée
- ✓ **Si vous avez souscrit à une offre Pack Open Up ou Open Jet** : renseignez votre numéro de mobile et vos coordonnées. Si vous avez changé d'opérateur mobile et effectué une portabilité de votre numéro, merci d'indiquer le numéro que vous souhaitez conserver en rejoignant Orange
- ✓ **Si vous avez souscrit à une offre Livebox Up ou Livebox Jet** : renseignez votre numéro de compte internet (présent sur votre facture Orange) puis vos coordonnées
- ✓ Scannez ou photographiez vos trois pièces justificatives. **Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est en fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces jointes ne doit pas dépasser 8Mo.**



Attention vous avez jusqu'au 14/01/2019 minuit pour nous envoyer **par internet** votre formulaire et les pièces justificatives demandées, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

Suivre l'avancement de votre dossier :

- ✓ Après l'envoi de votre demande, un accusé de réception vous sera automatiquement envoyé à l'adresse email saisie sur le formulaire
- ✓ Dans un délai de deux semaines environ, vous serez informé par email de la suite donnée à votre dossier.
- ✓ **Votre remboursement différé interviendra à partir de votre 2^e ou 3^e facture après validation de votre demande par Orange.** Toute résiliation ou tout changement d'offre entraîne l'arrêt du remboursement.

Offre de remboursement différé, réservée aux particuliers, valable en France métropolitaine.

